



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télécommunications

Question écrite n° 89875

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le devenir de la filiale Alcatel Submarine Network (ASN) dans le cadre du rachat, en cours de finalisation, d'Alcatel-Lucent par Nokia. Le devenir de la filiale Alcatel Submarine Network (ASN) et de ses 850 salariés est un sujet d'inquiétude. Le futur groupe Nokia ne souhaite pas intégrer ce n° 1 mondial des liaisons télécom sous-marines, malgré une réelle complémentarité des réseaux sous-marins et terrestres, une recherche et développement commune et un projet industriel reconnu. Une vente d'Alcatel Submarine Network de type LBO serait un montage capitalistique catastrophique pour l'emploi et inadapté à la cyclicité de l'activité et à son besoin d'investissement. Il est important de laisser vivre ASN sans l'assécher par des remontées de dividendes ou des remboursements de dette, de lui donner les moyens de se développer par l'investissement technique et humain. Au regard de la souveraineté nationale et de la sécurité des réseaux, garder ASN au sein du Groupe Nokia est indispensable, à travers par exemple une société européenne dédiée aux « activités sensibles ». Dans ce cadre, le caractère stratégique des câbles sous-marins justifierait une participation importante de l'État français. Il lui demande d'obtenir des engagements sur le maintien d'ASN au sein du nouveau groupe Nokia avant d'autoriser la vente du fleuron de notre industrie des réseaux de télécommunication que représente Alcatel-Lucent.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89875

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7530

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)